

Petites nouvelles de la Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **69 (1960)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Rééducation et problèmes sociaux

Et ce traitement rééducatif des malades des huiles dont on fait si grand cas, dont on parle tant, qui est si essentiel et doit se poursuivre sans relâche si l'on veut qu'il porte ses fruits, en fait, de quoi s'agit-il? Quelque chose de fort compliqué sans nul doute? Détrompons-nous. Il consiste à... jouer seul ou en groupe, à organiser des rondes, des polonaises, des jeux de société parfois. Certes, jeux et rondes, sous leur aspect léger cachent bien des choses, recèlent bien des mystères qu'il serait trop long de vouloir révéler aujourd'hui. Contentons-nous donc ici des apparences et regardons le grand-père sauter et rebondir sur un matelas, de concert avec son petit-fils, ces trois-là se lancer et se relancer une balle, avec les mains, avec les pieds, cet autre qui s'amuse avec un jeu de plots, celui-ci avec un boulier géant, ceux-là encore qui font actionner les patins rééducateurs. Autant d'objets — ne disons plus de jouets — qui sont devenus familiers aux malades des huiles, à ces hommes en turbans, à ces femmes tatouées ou voilées de tout âge qui mettent tant d'espoir dans chacun des gestes qu'on leur enseigne, qu'on leur demande de faire, de répéter patiemment, inlassablement. Elle est si touchante la façon dont tous suivent les ordres, se conforment aux instructions, soucieux de bien faire. Et ils sont si fiers des succès remportés, des résultats atteints en quelques semaines déjà, à force de patience et de persévérance. « *Ti vois, ti vois, Moisselle... Rigarde comme j'y fais...* » Et nous de les regarder faire cinq, dix pas sans l'aide de leur canne, de leur bâton d'olivier, veillant à conserver un équilibre vite compromis en faisant de leurs bras des balanciers, à la manière des danseurs de corde. Et admirons encore Fatima, qui a 14 ans et habite « tout

près d'ici », à 30 minutes de marche! Elle tente de se rhabiller sans aide. C'est difficile pourtant avec ses mains qui ne veulent pas obéir... Pauvre petite Fatima. Elle aurait voulu devenir couturière. Le pourra-t-elle jamais? Elle vit d'espoir. Comme tous les autres.

Ayant dû cesser leur travail, sans ressources pendant les premiers mois de leur maladie, nombreux ont été les paralysés des huiles qui ont été contraints de vendre tous leurs biens pour subsister: d'abord l'âne, puis la chèvre, puis le tapis, la batterie de cuisine, la vaisselle enfin. Depuis de 1^{er} janvier de cette année, la Ligue marocaine d'assistance aux malades intoxiqués par les huiles frelatées verse des allocations mensuelles: 10 000 francs marocains (cela fait 100 de nos francs) aux chefs de famille, 5000 fr. si la mère est malade, 1000 fr. pour chaque enfant atteint. L'Etat marocain, avec l'aide des sociétés nationales de la Croix-Rouge de plusieurs pays, subvient à l'entretien des malades hospitalisés et qui sont quelque 3000. Ce sont également l'Etat du Maroc et les sociétés nationales de Croix-Rouge qui supportent les frais des équipes sanitaires étrangères travaillant dans les centres de rééducation.

Dès son apparition, la maladie des huiles fut considérée comme catastrophe nationale. Elle l'est en vérité car il faudra des années, des efforts incessants, des fonds considérables aussi pour mener à bonne fin la tâche entreprise: assurer le traitement, l'assistance, la réintégration professionnelle des victimes de la Meknassite. Et en les voyant tous péniblement marcher, attendre, assis sur les bancs ou les marches d'escaliers, dans les cours de centres de rééducation, leurs bâtons posés à côté d'eux, on se dit: et tout cela parce que des commerçants sans scrupule ont voulu s'enrichir illicitement...
Ginette Bura.

PETITES NOUVELLES DE LA CROIX-ROUGE

Le colonel brigadier R. Käser, ancien médecin-chef de la Croix-Rouge, nouveau médecin en chef de l'armée

Des raisons de santé ont contraint le colonel brigadier Hans Meuli, médecin en chef de l'armée et chef du service de santé du Département militaire fédéral à présenter sa démission.

Le Conseil fédéral a nommé son successeur en la personne du colonel Reinhold Käser, docteur en médecine FMH qui a été promu au rang de colonel brigadier. Le D^r Käser a été médecin-chef de la Croix-Rouge de 1955 au 31 juillet 1958. Il avait renoncé à cette fonction pour assumer à temps partiel la charge de remplaçant du médecin en chef de l'armée. Nous sommes heureux de saluer sa nomination à la tête de notre service de santé militaire.

*

DANS NOS SECTIONS

Fonds de réserve des sections

Mettant à contribution le Fonds de réserve des sections, le Comité central a donné suite, le 20 avril, à deux demandes qui lui étaient présentées et accordé une subvention de 2000 francs à la section de Lucerne pour le développement de son centre de transfusion sanguine et une subvention de 800 francs par an pour les années 1960, 1961 et 1962 à la section d'Unterwald qui désire donner de l'extension à son service d'assistantes bénévoles.

Deux nouveaux présidents au Tessin

Les présidents de deux sections tessinoises: le D^r Emilio Bianchi, de Lugano, et le D^r Alessandro Casella, de Locarno, se sont retirés après une très longue activité. Le premier est remplacé par son fils, le D^r Giacomo Bianchi, à Lugano, tandis que le nouveau président de la section de Locarno est le D^r Franchino Rusca, anciennement vice-président.

*

Pour la propagande

UN FILM SUR LES REFUGIES AU MAROC ET UN SUR AGADIR

Le Secrétariat central dispose désormais de deux nouveaux films de 16 mm dont les sections peuvent faire usage.

L'une de ces bandes a été tournée par la télévision néerlandaise dans la province marocaine d'Oujda, aux abords de la frontière algérienne. Elle s'intitule « *Sauvez un enfant* » et se rapporte au problème des réfugiés. D'une durée de projection de 30 minutes, elle existe en versions allemande et française.

La seconde concerne l'action internationale de la Croix-Rouge à Agadir. Ce film a été réalisé par la télévision suisse, en collaboration avec la Croix-Rouge suisse. Il est parlé en allemand, français et anglais: durée de projection neuf minutes.